



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES JOUEURS ET JOUEUSES

À compter du 1^{er} septembre 2021*, le passeport vaccinal sera exigé pour prendre part à des activités sportives, notamment les entraînements et matchs de hockey, pour les joueuses et joueurs âgés de 13 ans et plus.

** Il y a une période d'adaptation de 14 jours, afin de se conformer à la directive.*

Afin de vous éviter de devoir faire valider votre passeport vaccinal avant chaque activité, l'association/organisation de hockey mineur _____ souhaite obtenir votre consentement afin de valider votre preuve vaccinale en début de saison et de conserver la mention « Preuve vaccinale validée » dans une base de données.

Cette dernière sera conservée uniquement par l'association / organisation de hockey mineur et Hockey Québec. Votre preuve vaccinale sera alors protégée et accessible uniquement par l'administrateur/organisateur de l'activité. Elle sera conservée pour la présente saison (2021-2022), et ne sera en aucun cas communiquée à des tiers, vendue, ou encore utilisée pour un autre usage sans votre consentement préalable.

Il est toutefois important d'avoir toujours en votre possession votre preuve vaccinale, advenant une validation de l'infrastructure, de la municipalité ou d'une autre autorité compétente (ex. : Santé publique) qui exigerait une validation individuelle.

Je soussigné(e), _____
(nom du/de la joueur(euse) ou son parent/tuteur) consens l'association ou l'organisation de hockey mineur _____
à conserver dans ses dossiers la mention « preuve vaccinale validée » une fois la validation complétée et validée.

J'ai signé le présent formulaire librement et en toute connaissance de cause.

Nom du participant (lettres moulées) _____

Nom du parent/tuteur/responsable légal _____
(Si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature du participant _____

Signature du parent/tuteur/responsable légal _____
(Si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Date _____ Lieu _____